

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6083>



Le ministre doit apporter des réponses pratiques

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: mardi 10 novembre 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les taux de grévistes ont été très variables suivant la situation locale dans les établissements cette journée, mais ils atteignent parfois plus de 50%.

Un accrochage de masques DIM traité au zéolithe d'argent a eu lieu à 11h00 à la préfecture pour rappeler nos demandes que la situation sanitaire dans les établissements ne soit pas renvoyés à un protocole à appliqué dans la "mesure du possible".

La FSU 58 et ses syndicats ont rappelé :

- Que les masques remplaçant les masques DIM dont l'ANSES ne peut exclure les risques pour la santé des enseignants ne sont pas encore arrivés dans les établissements.
- Qu'un enseignant du second degré voit défiler dans une journée souvent une centaine d'élèves en milieu confiné. Ceci en fait des salariés très exposés.
- Que dans les classes ou les transports scolaires, il est impossible de respecter la distanciation sociale.
- Que dans les cantines, les élèves sont contraints de déjeuner bien souvent face à face, sans distanciation possible.

Le ministre doit sortir des annonces de donner aux établissements le moyen de garantir des conditions sanitaires satisfaisantes en les accompagnants des aménagements de programme nécessaire. Nos demandes ont un peu été entendu pour les lycée suite au dépôt du préavis de grève, mais rien n'est mis en place pour les collèges alors que dans certains les problèmes se posent dans les mêmes conditions qu'au lycée.